

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2014 B 00855
Numéro SIREN : 800 655 086
Nom ou dénomination : A S E

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2018 sous le numéro de dépôt 3125

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOULON**

**Ordonnance de prorogation d'assemblée
générale annuelle**

N° RG: 2018O00240

NOUS, M. William REICH Président du Tribunal de commerce de Toulon,

Assisté du Greffier,

VU la requête qui précède et les motifs y exposés,

VU les dispositions des articles L.225-100, R.225-64 et L.223-26 du Code de Commerce

AUTORISONS

~~**AUTORISONS sans possibilité d'obtenir de délais supplémentaires**~~

~~**N'AUTORISONS PAS**~~

La Société SASU A S E 293 Av Des Iles D Or Résidence Les Eglantines 83100 TOULON

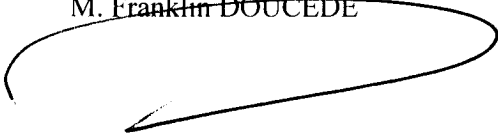
A proroger jusqu'au : 30/04/2018

Le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes de l'exercice
clos le : 30/06/2017

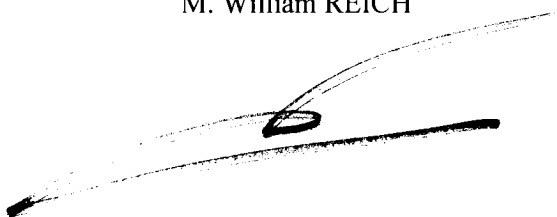
Le

20218

LE GREFFIER
M. Franklin DOUCEDE



LE PRESIDENT
M. William REICH





Requête en vue d'obtenir une prorogation du délai de réunion de l'AGE
d'approuver les comptes de l'exercice 2017.
(Article R.225-64 du code de commerce)

A la requête de :

Madame Latifa TLILI, agissant en ma qualité de présidente de la société SAS A.S.E, sis au 293, Avenue des Iles d'Or, Résidence les Eglantines- 83100 Toulon- RCS TOULON, sous le numéro 800 655 086 00026

A l'honneur de vous exposer :

- Que la société a conformément à ses statuts clôturé son exercice social le 30 juin 2017, qu'elle devait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice, au plus tard le 31 décembre 2017,
- Qu'en raison d'une réorganisation comptable, l'assemblée n'a pu se tenir dans les délais légaux.

Qu'en conséquence,

La requérante sollicite, qu'il vous plaise, Madame la présidente, Monsieur le président, de proroger jusqu'au **30 avril 2018**, le délai de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

**Fait à Montrouge,
Le 31 janvier 2018
En deux exemplaires.**

**Pour A.S.E
Latifa TLILI
Présidente**


293 av des Iles d'Or, Résidence les Eglantines
83100 TOULON
SIRET : 800 655 086 000 26
SAS A.S.E. N° : 49398